

## UNE COMPAGNIE CANADIENNE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU: LA "BRITISH COLONIAL FIRE INSURANCE COMPANY.

Si on remonte à quelques années dans les annales de l'assurance au Canada, on peut remarquer avec surprise que toutes les affaires d'assurances étaient contrôlées par des compagnies anglaises et américaines. Devant cette constatation un peu vexante pour le sentiment national, quelques Canadiens prirent l'initiative de créer des compagnies canadiennes d'assurances contre le feu et l'on sait avec quel succès ils parvinrent à implanter leurs firmes que les Canadiens ne tardèrent pas à préférer à toutes les autres. Au demeurant, ces nouvelles maisons n'eurent pas à usurper la place occupée par celles déjà existantes, car leur nécessité se faisait urgente devant les besoins créés par la population sans cesse croissante du Dominion. On peut se faire une idée du développement extraordinaire des affaires d'assurance contre le feu au Canada en considérant que pendant les cinq dernières années les sommes payées en primes par les assurés s'élevèrent à \$83,604,708.00.

Devant cette situation prospère qui n'est que le début d'une ère de développement surprenant, une compagnie canadienne se forma l'an dernier sous la rubrique: "British Colonial Fire Insurance Company," dans le but de faire affaires d'assurances-feu comme l'indique son nom.

Le premier juin dernier, cette nouvelle compagnie créée sous le patronage de hautes personnalités canadiennes recevait sa licence lui permettant de faire des affaires d'assurances dans tout le Dominion, mais les formalités pour obtenir les autorisations provinciales ayant nécessité plusieurs mois, la grande majorité des polices émises depuis la fondation le fut dans la province de Québec. A l'heure présente, le champ d'action de la "British Colonial Fire Insurance Co." s'étend sur tout le Dominion.

Trois inspecteurs chargés du contrôle des affaires de la Compagnie: l'un pour les Provinces Maritimes et Québec, l'un résidant à Toronto pour l'Ontario, et un pour les Provinces de l'Ouest.

Les premières opérations de la Compagnie ont donné en primes un revenu brut de \$21,596.37, et les pertes payées n'ont atteint que \$921.00, soit moins de 5 pour cent des primes.

Des débetures pour une valeur de \$58,191.98 ont été déposées au Département des Assurances à Ottawa.

Le surplus de l'actif est de \$106,499.76 et l'actif total pour la garantie des assurés est de \$507,359.01.

La British Colonial Fire Insurance Co. a été admise membre de la Canadian Fire Underwriters' Association et autres associations affiliées et bénéficiera par conséquent des rapports faits par ces associations expertes en matière d'assurances contre l'incendie et lui permettra de faire déterminer scientifiquement les taux minimum pour chaque classe de risque, à des conditions avantageuses.

Il ne fait aucun doute que l'accroissement rapide de la richesse du peuple canadien, l'expansion phénoménale de l'industrie et du commerce, l'augmentation de la construction partout, et surtout la certitude que cette prospérité sans précédent n'est qu'à son début, les méthodes améliorées pour la bonne classification des risques et des protections nombreuses et très efficaces adoptées généralement assurent dès à présent le succès et la prospérité de la British Colonial Fire Insurance Co.

Tous les canadiens se réjouiront de cette réussite et ne manqueront pas d'y contribuer en accordant leur confiance à cette compagnie canadienne dont l'avenir se dessine des plus brillants.

## LA SITUATION DES CAFES.

La "Brazilian Review," commentant la situation rappelle que, quelques semaines avant, un télégramme New-York annonçait que des poursuites criminelles contre le Comité de la "valorisation" n'avaient pu être évitées grâce à un accord entre les gouvernements américain et brésilien, d'après lequel les cafés détenus aux Etats-Unis devaient être immédiatement vendus à la consommation. Un journal ajoute que c'était là une simple farce, attendu que tout le monde savait que les cafés avaient été déjà vendus.

(Bien des gens penseront que la farce a surtout consisté à ne pas faire connaître cette transaction dès qu'elle fut conclue et ils penseront également que la récente baisse des prix a profité aux quelques personnes qui ont connu la transaction au moment opportun, mais qu'elle a été faite contre la personne qui a eu la naïveté de croire aux promesses que le Comité avait dû faire aux Gouvernements afin d'obtenir l'autorisation de faire un emprunt. Du reste, aux quelques personnes qui croient encore à la sincérité du Comité des Ventes, il est bon de rappeler que celui-ci avait affirmé dans la première séance de la Commission de Commerce du Café, qu'aussitôt que les ventes seraient faites, on annoncerait, dans tous les marchés, les prix qui auraient été obtenus. A-t-on annoncé les prix pratiqués lors de la dernière vente? et puisqu'un Syndicat s'était chargé de prendre tout, ou partie des quantités à un prix déterminé, comment a-t-on pu dire ensuite que certaine quantité n'avait pas trouvé preneurs?)

On a raison de dire que ce qui se passe depuis un certain temps est une farce, mais elle n'est pas faite par ceux qu'on veut l'attribuer. En fait, la "valorisation" se fait, mais pas d'une belle mort, et, dans quelques années, elle percevra qu'elle a laissé un héritage bien lourd pour le Brésil en général, pour les planteurs et pour le Commerce. Il est trop tôt pour en parler maintenant! on en reparlera quand les développements de la culture caféière permettront de gérer plus sainement de la plus grande opération économique des temps modernes.)

— On écrit de New-York: Nous apprenons de la source que nos grands haussiers vont recevoir le montant de l'emprunt en mai. En outre, on dit qu'un nouvel emprunt sera autorisé par l'Etat de Sao-Paulo, garanti par les trois millions de sacs de la valorisation, après le remboursement de l'ancien emprunt. (En Amérique, l'émission sera probablement autorisée; en Europe, elle sera très difficile; les Gouvernements étant fatigués du bruit fait autour de la valorisation, il est probable, d'ailleurs, que cette information a surtout pour but de faire croire que les trois millions de sacs seront tenus sur le marché pour une nouvelle période indéterminée.)

Les marchés brésiliens possédant des stocks sensiblement inférieurs à ceux d'il y a deux ans (il y a un déficit de 100 millions de sacs pour les deux ports), on doit supposer qu'il y a des mesures spéciales qui obligent le Brésil à être encore plus malade que les marchés importateurs; la situation financière peut-être des plus mauvaises; les perspectives pour les prochaines récoltes. En tout cas, le Brésil ne peut pas réagir, on ne voit pas la nécessité pour les autres de tenter une reprise.

## LES PRODUITS DE LA MAISON LAPORTE, MARTIN & CIE.

La maison Laporte-Martin offre aux détaillants de son stock en petits pois, ainsi constitué: 986 caisses de Pois marqués "Soleil" et 756 caisses Petits Pois marqués "Petit & Cie". Ces deux marques sont avantageusement connues et appréciées dans le monde entier à cause de leur qualité irréprochable et les marchands qui sont dépourvus de légumes si recherchés qu'est le petit pois, feront bien de commander au plus tôt, car d'ici fin août, époque de la nouvelle récolte, la maison Laporte, Martin & Cie ne pourra recevoir aucun arrivage de cet ordre.